

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 04 juin 2026 à 18 h 30

Délibération n°2026/06/03

Date de la convocation	29 mai 2026
Nombre de membres titulaires en exercice	26
Nombre de membres titulaires présents	17
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	20
Nombre de membres avec voix délibérative présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	05
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	01
Nombre de membres sans voix délibérative présents	03
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	03
Nombre de membres suppléants en exercice	05
Nombre de membres suppléants présents	00

Membres avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

Mesdames Frédérique CONDET, Annie GERMIN, Florence LIMONES, Patricia POUBLANC (délibérations 2026-06-03, 2026-06-06 et 2026-06-07), Martine REARD et Céline ROSZCZKA ;
Messieurs Frédéric COURRENT, Rémi NICOLAS et Éric PEREDES ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Caroline ALLARY, Christine DEMAY et Monique SAEZ ;
Monsieur Alain BLASCO (délibération 2026-06-03 uniquement)

Collège de personnes publiques qualifiées :

Madame Laila ACHKAR

Membres sans voix délibérative présents :

Mesdames Florence FERRAN-SOYER (CAF du Gard) et Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières)
Monsieur Richard ARNAUD (Mairie de Bezouce)

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Madame Patricia POUBLANC (pouvoir à Madame Céline ROSZCZKA, pour les délibérations 2026-06-01, 2026-06-02, 2026-06-04, 2026-06-05),
Messieurs Denis CANTIER (pouvoir à Frédérique CONDET) et Benoît MOULIN (pouvoir à Eric PEREDES)

Collège des familles et associations :

Mesdames Chantal BOURNETON (pouvoir à Alain BLASCO, pour la délibération 2026-06-03 uniquement), Marlène JAFFIOL (pouvoir à Caroline ALLARY) et Stéphanie ROY (pouvoir à Christine DEMAY)
Monsieur Antoine GIL,

Secrétaire de séance : M. Frédéric COURRENT

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

Actualisation de la Grille Tarifaire des Activités de l'Etablissement Public Administratif « CENTRE SOCIAL ESCAL »

Rapporteur : Rémi NICOLAS

1. Aspects juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le tableau des tarifs mentionnés en annexe ;

VU la délibération n°2024/06/01 du Conseil Municipal en date du 5 juin 2024 approuvant la création, au 6 juin 2024 d'un établissement public à caractère administratif nommé « Centre Social ESCAL » régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé de porter le projet en matière d'animation sociale de Marguerittes, modifiée le 9 juillet 2025 ;

VU la délibération 2024/12-11-/01 du 11 décembre 2024, fixant les tarifs de l'EPA Centre Social ESCAL, modifiée le 9 juillet 2025 (délibération n°2025/07/07) et le 2 octobre 2025 (délibération n°2025/10/06) ;

VU la délibération de la ville de Marguerittes n°2025/09/04 du 3 septembre 2025, fixant les modalités de refacturation des repas ;

VU l'ensemble des éléments réglementaires issus de la dernière délibération sur les tarifs ;

VU le débat d'orientation budgétaire 2026 ;

VU le vote du Budget Prévisionne 2026 ;

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de l'Etablissement Public Administratif « Centre Social ESCAL » d'actualiser cette grille tarifaire pour un fonctionnement optimal de ses activités ;

CONSIDERANT les tarifs pratiqués par les communes aux alentours qui sont en dessous de ceux pratiqués historiquement par l'Etablissement Public Administratif « Centre Social ESCAL » ;

CONSIDERANT le travail de réflexion amorcé par le groupe de travail dédié.

2. Eléments de contexte

Il est proposé de mettre en place des tarifs transitoires pour cet été, afin d'en éprouver la pertinence, de pouvoir permettre au groupe de travail dédié d'évaluer l'impact de ces tarifs sur la participation des familles et de pouvoir en tirer les conclusions, afin d'établir une révision générale de la grille tarifaire applicable au 1^{er} septembre 2026.

Ainsi sont pris en compte l'évolution des tarifs du forfait semaine de vacances ALSH Mas Praden, des Bases Fixes et du Club Ados qui sont proposés cet été.

Deux hypothèses sont soumises à l'approbation des membres du Com

Hypothèse 01 : cette hypothèse permet une recette supplémentaire d'environ 11 800 €

Familles marguerittoises			
Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	60 €	64 €	100 €
Moy	65 €	72 €	110 €
Moy +	70 €	78 €	120 €
Haut	75 €	84 €	130 €

Familles territoire conventionné			
Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	146,25 €	151,75 €	200 €
Moy	151,25 €	161,75 €	210 €
Moy +	156,25 €	166,75 €	220 €
Haut	161,25 €	171,75 €	230 €

Familles territoire non conventionné			
Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	163,25 €	168,75 €	200 €
Moy	168,25 €	178,75 €	210 €
Moy +	173,25 €	183,75 €	220 €
Haut	178,25 €	188,75 €	230 €

Hypthèse 02 : cette hypothèse permet une recette supplémentaire d'environ 17 300 €

Familles marguerittoises			
Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	65 €	64 €	120 €
Moy	70 €	72 €	140 €
Moy +	75 €	80 €	160 €
Haut	80 €	88 €	180 €

Familles territoire conventionné			
Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	163,75 €	162,75 €	220 €
Moy	168,75 €	170,75 €	240 €
Moy +	173,75 €	178,75 €	260 €
Haut	178,75 €	186,75 €	280 €

Familles territoire non conventionné

Niveau QF	ALSH Mas Praden	ALSH Club Ados	Base Fixe (Grau du Roi)
Bas	163,75 €	168,75 €	220 €
Moy	168,75 €	178,75 €	240 €
Moy +	173,75 €	183,75 €	260 €
Haut	178,75 €	188,75 €	280 €

4. Décisions

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à la majorité (2 abstentions ALLARY et JAFFIOL, 1 vote pour l'hypothèse 01 SAEZ) :

Article 1 : APPROUVE les modifications transitoires de tarifs du forfait semaine de vacances ALSH Mas Praden, des Bases Fixes et du Club Ados de l'EPA Centre Social ESCAL, selon l'hypothèse 02 ;

Article 2 : APPROUVE la mise en œuvre de la nouvelle tarification à compter du lundi 6 juillet 2026 jusqu'au lundi 31 août 2026 ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

5. Annexe

- ✓ Tableau des tarifs été 2026 (forfait semaine de vacances ALSH Mas Praden, Bases Fixes et Club Ados)

Le Secrétaire de séance

Frédéric COURRENT

Président de Séance

Remi NICOLAS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.

Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Remi NICOLAS
Président du Centre Social ESCAL

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 11/06/2026

ID : 030-930043245-20260604-DEL_2026_06_03-DE



CENTRE SOCIAL ESCAL

Proposition tarifaire

Été 2026

Conseil d'Administration · 04 juin 2026



Préambule – Grille tarifaire

Un groupe de travail composé de membres du Conseil d'Administration (Administrateurs du Centre Social, techniciens, partenaire) s'est réuni à deux reprises afin d'amorcer un travail de révision global des tarifs du Centre Social. En effet, ces derniers n'ont été que très peu augmentés durant les vingt dernières années.

Eu égard au calendrier des inscriptions, la cible prioritaire a été de revoir les tarifs de l'été (ALSH Praden, Club Ados, séjour Bases Fixes) en évitant d'augmenter les tarifs des extérieurs, qui sont déjà élevés.

Les tarifs proposés sont transitoires pour cet été et vont permettre au groupe de travail d'en éprouver la pertinence et l'impact sur la participation des familles afin d'en tirer des conclusions et des perspectives.

L'idée est d'établir une révision générale de la grille tarifaire pour la rentrée de septembre 2026.

ALSH DU MAS PRADEN — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs Marguerittois

Niveau QF	Tarifs Actuels	Hypothèse 1	Reste à charge*	Hypothèse 2	Reste à charge*
Bas	47,50 €	60 €	32,50 €	65,00 €	37,50 €
Moy	52,50 €	65 €	42,50 €	70,00 €	47,50 €
Moy +	57,50 €	70 €	52,50 €	75,00 €	57,50 €
Haut	62,50 €	75 €	75,00 €	80,00 €	80,00 €

* Reste à charge famille après déduction des aides CAF et CCAS.

Hypothèse 1 : Augmentation de 12,50 € (soit 2,5 € par jour) pour les Marguerittois soit une hausse de 23 % en moyenne.

Reste à charge pour les familles **hypothèse 1** :

- Tarif Bas : **32,50 €** (60 € - 20 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Moy : **42,50 €** (65 € - 15 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Moy + : **52,50 €** (70 € - 10 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Haut : **75 €** (Pas de déduction d'aides).

Hypothèse 2 : Augmentation de 17,50 € par semaine (soit 3,5 € par jour) pour les Marguerittois soit une hausse de 32 % en moyenne.

Reste à charge pour les familles **hypothèse 2** :

- Tarif Bas : **37,50 €** (65 € - 20 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Moy : **47,50 €** (70 € - 15 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Moy + : **57,50 €** (75 € - 10 € CAF – 7.50 € CCAS)
- Tarif Haut : **80 €** (Pas de déduction d'aides).

Hypothèse 1

+23 %

Hypothèse 2

+32 %

Hypothèse 1

+2,50 € par jour

Hypothèse 2

+3,50 € par jour

Pourquoi cette hausse ?

- Les communes voisines pratiquent des tarifs supérieurs de 3 à 3,50 € par jour.
- Cette hausse aligne le Centre Social sur les tarifs des communes aux alentours.
- Hausse uniforme de +12,50 € ou de +17,50 € par semaine sur les 4 niveaux en fonction des hypothèses

Le groupe de travail a constaté que les tarifs des communes aux alentours pratiquent des tarifs plus élevés de 3 € à 3.50 € par jour que ceux que proposent actuellement le Centre Social. Cette augmentation de tarifs va donc nous « aligner » sur les autres communes voisines.

ALSH DU MAS PRADEN — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs extérieurs

Extérieurs conventionnés — Cabrières

Niveau QF	Tarifs Actuels	Hypothèse 1	Reste à charge*	Hypothèse 2	Reste à charge*
Bas	146,25 €	146,25 €	27,50 €	163,75 €	45,00 €
Moy	151,25 €	151,25 €	37,50 €	168,75 €	55,00 €
Moy +	156,25 €	156,25 €	47,50 €	173,75 €	65,00 €
Haut	161,25 €	161,25 €	62,50 €	178,75 €	80,00 €

* Reste à charge après aide CAF et prise en charge Cabrières (98,75 €).

Hypothèse 1 : pas d'augmentation

Le reste à charge pour les familles est inférieur à celui des Marguerittois :

- Tarif Bas : **27,50 €** (146,25 € - 20 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy : **37,50 €** (151,25 € - 15 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy + : **47,50 €** (156,25 € - 10 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Haut : **62,50 €** (161,25 € - 98,75 € Mairie de Cabrières et pas de déduction d'aides)

Hypothèse 2 : Légère augmentation (12%) pour les communes extérieures conventionnées (Cabrières) afin de respecter les 19,75 € par jour, soit une prise en charge par la commune de Cabrières de 98,75 € par enfant et par semaine. Reste à charge pour les familles hypothèse 2 :

- Tarif Bas : **45 €** (163,75 € - 20 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy : **55 €** (168,75 € - 15 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy + : **65 €** (173,75 € - 10 € CAF - 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Haut : **80 €** (178,75 € - 98,75 € Mairie de Cabrières et pas de déduction d'aides)

19,75 €/jour

Pris en charge par Cabrières → 98,75 €/semaine pris en charge

Extérieurs conventionnés

- Hausse de 11,50 % pour l'hypothèse 2 (respect du delta des 98,75 € pris en charge par Cabrières)
- Volonté du groupe de travail de ne pas augmenter ces tarifs.

ALSH DU MAS PRADEN — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs extérieurs

Extérieurs non conventionnés

Niveau QF	Tarifs Actuels	Hypothèse 1	Reste à charge*	Hypothèse 2	Reste à charge*
Bas	163,25 €	163,25 €	163,25 €	163,75 €	163,75 €
Moy	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,75 €	168,75 €
Moy +	173,25 €	173,25 €	173,25 €	173,75 €	173,75 €
Haut	178,25 €	178,25 €	178,25 €	178,75 €	178,75 €

* Reste à charge

Hypothèse 1 : pas d'augmentation

Hypothèse 2 : Si l'hypothèse 2 des tarifs extérieurs conventionnés est retenue, Les tarifs extérieurs non conventionnés augmentent de 0,50 € par semaine afin de s'aligner sur les tarifs extérieurs conventionnés. Cela représente une augmentation de 0.3 %.

Volonté du groupe de travail de ne pas augmenter ces tarifs.

Extérieurs non conventionnés

- Hausse symbolique de +0,50 €/semaine (+0,3 %) pour les extérieurs non conventionnés.
- Volonté du groupe de travail de ne pas augmenter ces tarifs.
- Les tarifs extérieurs non conventionnés ont été augmentés de 0,50 € par semaine afin de s'aligner sur les tarifs extérieurs conventionnés. Cela représente une augmentation de 0.3 %.

CLUB ADOS — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs Marguerittois

Marguerittois

Niveau QF	Tarifs Actuels	Hypothèse 1	Resta à charge	Hypothèse 2	Resta à charge
Bas	58 €	64 €	36,50 €	64 €	36,50 €
Moy	63 €	72 €	49,50 €	72 €	49,50 €
Moy +	68 €	78 €	60,50 €	80 €	62,50 €
Haut	73 €	84 €	84 €	88 €	88 €

Volonté du groupe de travail de ne pas trop augmenter les tarifs du Club Ados afin de favoriser les inscriptions.

Augmentation en lien avec les augmentations de tarifs de l'ALSH Praden.

Cette ligne est moins déficitaire que celle de l'ALSH Praden.

Hypothèse 1 : augmentation stricte de 15 %

- Tarif Bas : **36,50 €** (64 € - 20 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Moy : **49,50 €** (72 € - 15 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Moy + : **60,50 €** (78 € - 10 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Haut : **84 €**

Hypothèse 2 : augmentation en moyenne de 15,50 %

- Tarif Bas : 36,50 € (64 € - 20 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Moy : **49,50 €** (72 € - 15 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Moy + : **62,50 €** (80 € - 10 € CAF – 7,50 € CCAS)
- Tarif Haut : **88 €**

+15 %

augmentation moyenne
(Marguerittois)

Choix du groupe de travail

- Hausse modérée, en lien avec celle de l'ALSH Praden.
- **Volonté de ne pas trop augmenter pour favoriser les inscriptions.**
- Ligne moins déficitaire.

CLUB ADOS — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs extérieurs conventionnés

Extérieurs conventionnés — Cabrières

Niveau QF	Tarifs Actuels	Hypothèse 1	Resta à charge	Hypothèse 2	Resta à charge
Bas	151,75 €	151,75 €	33 €	162,75 €	44 €
Moy	161,75 €	161,75 €	48 €	170,75 €	57 €
Moy +	166,75 €	166,75 €	58 €	178,75 €	70 €
Haut	171,75 €	171,75 €	73 €	186,75 €	88 €

Hypothèse 1 : pas d'augmentation

Le reste à charge pour les familles est inférieur à celui des Marguerittois :

- Tarif Bas : **33 €** (151,75 € - 20 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy : **48 €** (161,75 € - 15 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy + : **58 €** (166,75 € - 10 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Haut : **73 €** (171,75 € - 98,75 € Mairie de Cabrières et pas de déduction d'aides)

Reste à charge pour les familles **hypothèse 2** : Légère augmentation (+ 7 % en moyenne)

- Tarif Bas : **44 €** (162,75 € - 20 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy : **57 €** (170,75 € - 15 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Moy + : **70 €** (178,75 € - 10 € CAF – 98,75 € Mairie de Cabrières)
- Tarif Haut : **88 €** (186,75 € - 98,75 € Mairie de Cabrières et pas de déduction d'aides)

Hypothèse 2
+7 %
 Cabrières (+9 à +15 €/sem)

Choix du groupe de travail

- Hausse modérée, en lien avec celle de l'ALSH Praden.
- **Volonté de ne pas trop augmenter pour favoriser les inscriptions.**
- 98,75 € pris en charge par Cabrières
- Ligne moins déficitaire.

CLUB ADOS — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs extérieurs non conventionnés

Extérieurs non conventionnés

Niveau QF	Tarifs Actuels	Tarifs Proposés
Bas	168,75 €	168,75 €
Moy	178,75 €	178,75 €
Moy +	183,75 €	183,75 €
Haut	188,75 €	188,75 €

Selon la volonté du groupe de travail, les tarifs extérieurs non conventionnés n'ont pas été augmentés

**Pas de
changement**

Choix du groupe de travail

- Pas d'augmentation.

BASE FIXE (Grau du Roi) — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs Marguerittois

Niveau QF	Actuel	Hypothèse 1	Reste à charge*	Hypothèse 2	Reste à charge*
Bas	86,00 €	100,00 €	65,00 €	120,00 €	85,00 €
Moy	96,00 €	110,00 €	80,00 €	140,00 €	110,00 €
Moy +	106,00 €	120,00 €	95,00 €	160,00 €	135,00 €
Haut	116,00 €	130,00 €	130,00 €	180,00 €	180,00 €

* Reste à charge après aides CAF et CCAS (15 €). Le Pass Colo peut s'ajouter.

hypothèse 1 : augmentation en moyenne de 14 % (14€ d'augmentation par semaine soit entre 2.80 € par jour)

Reste à charge pour les familles **hypothèse 1** :

- Tarif Bas : **65 €** (100 € - 20 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Moy : **80 €** (110 € - 15 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Moy + : **95 €** (120 € - 10 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Haut : **130 €** (Pas de déduction d'aides).

hypothèse 2 : augmentation en moyenne de 48 % (entre 34 € et 64 € d'augmentation par semaine soit entre 6.80 € et 12.80 € par jour)

Reste à charge pour les familles **hypothèse 2** :

- Tarif Bas : **85 €** (120 € - 20 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Moy : **110 €** (140 € - 15 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Moy + : **135 €** (160 € - 10 € CAF – 15 € CCAS)
- Tarif Haut : **180 €** (Pas de déduction d'aides).

Hypothèse 1

+14 %

Hypothèse 2

+48 %

Hypothèse 1

+14 € par semaine

Hypothèse 2

+34 à 64 € par semaine

Pass Colo CAF

- Enfants nés en 2015 (et 2014 non utilisé en 2024).
- QF < 1 500 € : aide de 200 à 350 € selon le QF.

Contexte

- **Ligne fortement déficitaire : 4 000 € à rattraper.**
- **Hébergement , repas et activités pour un tarif de :**
 Hypothèse 1 : entre 13 et 26 € / jour
 Hypothèse 2 : entre 17 et 36 € / jour

BASE FIXE (Grau du Roi) — SEMAINE DE VACANCES

Tarifs Extérieurs

Niveau QF	Actuel	Hypothèse 1	Reste à charge* (conventionnés)	Hypothèse 2	Reste à charge* (conventionnés)
Bas	136,00 €	200,00 €	80,00 €	220,00 €	100,00 €
Moy	146,00 €	210,00 €	95,00 €	240,00 €	125,00 €
Moy +	156,00 €	220,00 €	110,00 €	260,00 €	150,00 €
Haut	166,00 €	230,00 €	130,00 €	280,00 €	180,00 €

* Reste à charge après aides CAF et CCAS (15 €). Le Pass Colo peut s'ajouter.

hypothèse 1 : augmentation alignée sur les tarifs marguerittois (64€ d'augmentation par semaine soit entre 12,80 € par jour)

Reste à charge pour les familles **hypothèse 1** :

- Tarif Bas : **80 €** (200 € - 20 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Moy : **95 €** (210 € - 15 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Moy + : **110 €** (220 € - 10 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Haut : **130 €** (230 € - 100 € aide Mairies et pas de déduction d'aides)

Reste à charge pour les familles **hypothèse 2** :

- Tarif Bas : **100 €** (220 € - 20 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Moy : **125 €** (240 € - 15 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Moy + : **150 €** (260 € - 10 € CAF – 100 € aide Mairies)
- Tarif Haut : **180 €** (280 € - 100 € aide Mairies et pas de déduction d'aides)

Convention 4 Moulins

- Communes concernées : **Bezouce, Cabrières, Lédenon et Saint-Gervasy**
- Aide de 100 € par jeune et par séjour

Pass Colo CAF

- Enfants nés en 2015 (et 2014 non utilisé en 2024).
- QF < 1 500 € : aide de 200 à 350 € selon le QF.

Les enfants qui ont 11 ans dans l'année en cours (né en 2015) peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire CAF : **le Pass colo**.

Ceux nés en 2014 qui n'ont pas utilisé leur Pass colo en 2024, peuvent également en bénéficier pour cet été.

Les familles dont le QF est inférieur à 1 500 € peuvent bénéficier du **Pass colo**.

Le montant alloué varie entre 200 € et 350 € en fonction du QF.

L'an passé, certains enfants sont partis en séjour pour une facture à 0 €.

BASE FIXE (Grau du Roi) — SEMAINE DE VACANCES

Une ligne à rééquilibrer

4 000 €

à rattraper pour atteindre l'équilibre
de la ligne Base Fixe

Le coût réel d'un séjour (exemples)

- 8 jours au Bois de Bertrand = 440 € (hors frais de bus).
- 5 jours en camping à Villefort = 194 €.
- 5 jours en camping au Grau du Roi, organisé par les Francas du Gard = entre 260 et 300 €.

Constat

- L'an passé, certains enfants sont partis pour une facture à 0 €.

Comme nous l'avons évoqué avec le Président, cette ligne est fortement déficitaire, 4 000 € à rattraper pour être à l'équilibre, ce qui laissait pour les familles un reste à charge compris entre 200 € et 250 €.

En 2026, une partie sera compensée par la subvention exceptionnelle.

L'intention du groupe de travail était de ne pas augmenter les tarifs de plus de 30 %, ce qui n'est pas le cas dans l'hypothèse 2 puisque nous frôlons les 50 % d'augmentation.

A titre d'exemple, le tarif d'un séjour de 5 jours en camping au Grau du Roi, organisé par les Francas du Gard, en juillet 2026, est compris entre 260 € (tarif bas) et 300 € (tarif haut). Même avec cette forte augmentation nous restons en deçà de ce qui se pratique dans les communes voisines

Synthèse

Projection

	Tarifs actuels	Hypothèse 1	Hypothèse 2
Praden	38 640 €	47 840 € + 24 %	51 520 € + 33 %
Club Ados	13 056 €	14 976 € + 15 %	15 360 € + 18 %
Séjours BASE FIXE (Grau du Roi)	4 608 €	5 280 € + 15 %	6 720 € + 46 %
TOTAL	56 304 €	68 096 €	73 600 €
		+ 11 792 €	+ 17 296 €

Effectifs

- Praden : 112 enfants en juillet par semaine et 72 enfants par semaine en août
- Club Ados : 24 jeunes par semaine en juillet et août
- Base Fixe : 24 jeunes par semaine (2 séjours)

DÉLIBÉRATION

Adoption de la grille tarifaire

Saison Été 2026

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur la proposition tarifaire présentée.

